

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPSC - CHATEAUDUN (28) - LE 27 JANVIER 2013

Le Président ouvre cette assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée. Le mois de janvier n'étant pas encore terminé, il est encore temps de vous souhaiter une très bonne année 2013.

Merci à Jean Luc QUERNEC, Président du Comité Départemental d'Eure et Loir et du Comité Régional Centre, d'accueillir notre assemblée générale à Châteaudun.

Je remercie pour leur présence les personnalités suivantes :

- *Monsieur Serge FAUVE, Conseiller Général d'Eure et Loir.*
- *Monsieur Didier HUGUET, Maire de Châteaudun.*
- *Monsieur Denis LEGRET, Président de l'Entente Halieutique du Grand Ouest.*
- *Monsieur Michel BROSSARD, Président de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir.*
- *Monsieur Jean Louis DESNOUES, Président du Comité Régional Olympique et Sportif Centre.*
- *Monsieur Jean DESQUE de l'entreprise SENSAS, représentant Monsieur Hugues NELLO.*
- *Monsieur Paul Louis LAFONT de l'entreprise MAVER, représentant Monsieur Maximo PIRAZZINI.*
- *Monsieur Patrick GUILLOTTE de la revue « La pêche et les poissons ».*

Les personnalités excusées :

- *Monsieur Fortuné JAGUELIN, Président d'Honneur de la FFPSC.*
- *Monsieur François DUMON, Vice-président du Conseil Régional Centre.*
- *Monsieur Philippe VIGIER, Député, Conseiller Régional Centre et Maire de Cloyes.*
- *Monsieur Yannick BARILLET, Directeur Région Centre Jeunesse et Sports.*
- *La Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDCSPP).*
- *Monsieur Franck COURTILLET, Directeur exécutif de l'entreprise SERT.*
- *Monsieur François MOSSALGUE, Président de l'entreprise RIVE.*
- *Monsieur Hervé RICHELET, Directeur commercial de Rameau / Rapala France.*

Je cède la parole à Jean Luc pour quelques mots d'accueil :

Jean Luc QUERNEC accueille l'assemblée dans cette belle salle Léo LAGRANGE mise à notre disposition par la ville de Châteaudun.

Avant de poursuivre cette AG, je demande que nous observions une minute silence en mémoire de tous nos amis disparus au cours de cette année 2012. Merci.

Je vais demander à notre secrétaire général, Jacky CAHAGNE, de procéder à l'appel des membres du comité directeur de la FFPSC, des représentants des Comités Départementaux, des Comités Régionaux et des Groupements Nationaux :

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Paul DUVET, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Jean Pierre DUBOIS, Marcel DETHOREY, Michel BOTTE, Jean Claude POINSIGNON, René CATHELIN, Fernand DE CASTRO, Christian ROGEAUX, Paul André RASCLE, Patrick SOLBES, Jean Claude MARTINEZ, Ollivier AFFILE, Denis PERIGOIS, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR EXCUSE : Christiane ROLLAND.

CD PRESENTS OU REPRESENTES : 02, 03, 04, 06, 07, 08, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 41, 44, 45, 46, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95.

CD EXCUSES : 01, 15, 24, 25, 42, 43, 47, 49, 63, 69.

GN PRESENTS : GN truite, GN carpe, GN Carla.

CR PRESENTS OU REPRESENTES : Alsace, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Franche Comté, Haute Normandie, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi Pyrénées, Nord Pas de Calais, Pays de Loire, Picardie, Poitou Charente, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes.

CR EXCUSE : Aquitaine.

1) Rapport moral du Président :

EPREUVES NATIONALES 2012 :

Votre fédération de pêche sportive organise dorénavant plus de 70 championnats de France et/ou grandes épreuves nationales chaque année avec la participation de plus de 3 600 licenciés sur les 7 200 que compte la fédération.

Les résultats complets ont été diffusés sur le bulletin pêche de compétition et/ou sur le site internet de la FFPSA mais je rappelle néanmoins quels sont les champions de France 2012 et les vainqueurs des grandes épreuves :

➤ *PECHE MIXTE AU COUP :*

- *Minimes : Tony POINSIGNON du 70*
- *Cadets : Dylan BARRE du 44*
- *Juniors : Baptiste COURTEILLEMONT du 78*
- *Féminines : Laurence REBIFFE du 91*
- *Vétérans : Christian MICONNET du 36*
- *Handicapés : Gilbert GAILLARDIN du 71*
- *Corporatifs: Dominique MOULINS du 41*
- *Seniors : Jonathan SAMARTI du 77*

➤ *PECHE AU MOULINET AU COUP :*

- *Christophe SOBOLEWSKI du 60*

➤ *PECHE A LA PLOMBEE :*

- *Elie MONATLIK du 42*

➤ *GRANDES EPREUVES :*

- *Coupe de France des vétérans :*
 - 60 / 65 ans : Jacky BERTEAU BECH du 78*
 - 66 / 75 ans : Gilles LANNOY du 62*
 - + de 75 ans : Anzia LECLECQ du 80*
- *Championnat de France des clubs : Team 08*
- *Championnat de France des CD : CD 08*

- Coupe de France individuelle (GN) : Edouard BALENGHEIN du 51
- Coupe de France corpo : Christophe GAUTHIER du 59
- Championnat de France des clubs corpo : Municipaux de Rennes du 35
- Coupe de France plombée : Fabien ROGIER du 36
- Coupe de France carpe au coup : Dominique PEREZ du 59
- PECHE DE LA TRUITE AUX APPATS NATURELS :
- Minimes : Bastien PUJOS No Kill 33
- Cadets : Julien BORDES Tuti Truites
- Juniors : Sébastien DUFFO No Kill 33
- Vétérans : Denis GROUZEL Rieumes
- Seniors : Franck LAFONT Fario Pyrénées
- Clubs : Fario Pyrénées 1
- CHAMPIONNATS DE FRANCE DU GROUPEMENT NATIONAL CARPES :
- Minimes : Alain LIPPERT / Sébastien SCMITT
- Cadets : Thomas ROY / Jean FLORIN
- Espoirs : Quentin BOHN / Dorian BOHN
- Seniors : Mathieu NEYRAT / Hugo PEGOURIER
- Championnat des Régions : Région Centre

EPREUVES INTERNATIONALES 2012 :

- Championnat du monde des clubs à CABECAO (Portugal) : Pour une première participation le club « Bordeaux Bruges Compétition » apporte une médaille de bronze à la France avec une très belle 3^o place sur 20 nations.
- Championnat d'Europe à MERIDA (Espagne) : La France est 9^o sur 23nations, des progrès sur ce parcours de Mérida mais nous ne maîtrisons pas encore assez la pêche de gros poissons.
- Italie / San Marin / France à ROVORETO (Italie) : Victoire de la France devant l'Italie, ce qui n'est pas rien surtout en Italie et sur un parcours proche d'Ostellato ou nous n'avions pas été bons lors du mondial 2011.
- Championnat du monde senior sur la rivière Morava en République Tchèque : La France est médaille de bronze avec une 3^o place sur 37 nations. En individuel Stéphane POTTELET est également médaille de bronze.
- Championnat du monde des jeunes à RADECE (Slovénie) :
 U 14 : La France est médaille d'argent, 2^o sur 10 nations.
 En individuel très belle médaille de bronze du jeune Sunny BARRACO.
- U18 : 8^o sur 15 nations, nous attendons de meilleurs résultats.

U23 : 9° sur 18 nations, c'est une contre-performance avec pourtant une équipe de valeur dont nous ne doutons pas qu'elle saura se ressaisir en 2013.

En individuel la médaille de bronze échappe à Alexandre CAUDIN qui manque de peu le podium à égalité de points avec le 3° et seulement une différence de poids de 25 g.

- *Championnat du monde vétérans à PENACOVA (Portugal) : La France est 4° sur 7 nations. En individuel Michel PERDRIAU est Vice-champion du monde à égalité de points avec le vainqueur.*
- *Championnat du monde handicapés à COIMBRA (Portugal) : Nous terminons dernier sur 7 nations, ce n'est pas notre place habituelle. L'équipe a du faire face au départ précipité juste avant l'épreuve de Xavier et Michel ROMERO en raison du décès de leur père, nous comprenons que le moral de l'équipe n'y était plus.*
- *Championnat du monde féminin à LEEUWARDEN (Pays- Bas) : La présence inhabituelle de nombreux et énormes bateaux pousseurs toute la semaine d'entraînement et ce jusqu'à la fin de la 1° manche à rendu la pêche très médiocre et non significative. Les conditions de pêche redevenues normales à la 2° manche ont permis à notre équipe de France féminine de rattraper notre retard. Dans ces conditions notre 4° place sur 15 nations reste assez honorable même si nous n'avons pas réussi à atteindre le podium pourtant mérité.*
- *Championnat du monde feeder à Gand (Belgique) : L'Equipe de France feeder est en progrès en atteignant le milieu de classement, 11° sur 22 nations, cela va dans le bon sens, les efforts doivent être poursuivis.*
- *Championnat du monde carpe à CONSTANTA COUNTY (Roumanie) : L'Equipe de France carpe (ECF) termine 12° sur 20 nations, nous nous sommes mal adaptés à une surpopulation de poissons non maillés dont on soupçonne qu'ils aient été introduits juste avant la compétition. Notre équipe de France carpe mérite mieux que cela et attend le prochain championnat du monde avec impatience.*
- *Championnat du monde truite aux appâts naturels à BOURGOIN-JALLIEU (38) : Même en France nous courons derrière les Italiens et conservons notre place de Vice-champion du Monde. Au classement des clubs, « Samon-Garonne » est 3° et accroche la médaille de Bronze.*

EFFECTIFS :

- *PECHE AU COUP : 5 981 licences individuelles contre 6 087 soit 106 licences en moins (- 1,58 %) et 616 clubs (inchangé).*
- *GN CARPES : 954 licences individuelles contre 942 soit 12 licences en plus (+ 1,27%) et 61 clubs contre 56 soit 5 clubs en plus (+ 9%).*
- *GN TRUITES : 134 licences individuelles contre 113 soit 21 en plus (+18,6%) regroupées au sein de 8 clubs au lieu de 11.*
- *Pour son année de création le GN Carla enregistre 247 licences individuelles et 15 clubs.*
- *Globalement nous enregistrons 7 316 licences individuelles contre 7 142 soit 133 licences en plus (+ 2,44 %) et 700 clubs contre 683 soit 16 en plus (+ 2,5%).*

Ce résultat légèrement positif est acquis par la création du GN Carla.

La pêche au coup accuse un nouvel effritement malgré la pêche à la plombée et les nouvelles épreuves de la pêche de la carpe à la grande canne.

Le GN carpe poursuit son redressement.

Le GN Truite retrouve son niveau d'effectifs d'il y a deux ans.

Au total la FFPSC s'en sort plutôt correctement dans un environnement difficile où la pêche de loisir assiste à la poursuite de la baisse de son nombre de sociétaires.

CONVENTION AVEC LE MINISTERE DES SPORTS :

En cette période de disette budgétaire les demandes d'actions qualitatives formulées par notre Ministère de tutelle en direction des jeunes des banlieues, des féminines ou des handicapés sont de plus en plus pressantes tandis que les aides budgétaires sont revues à la baisse 37 500 € en 2012 au lieu de 40 000 € perçus en 2011.

Pour 2013 il faut s'attendre à une nouvelle baisse d'au moins 6%, soit autour de 35 000 €, et il ne faut rien espérer de plus pour le fonctionnement du nouveau Groupement carnassiers « CARLA », par plus d'ailleurs que pour l'organisation en France des championnats du monde des jeunes en Bretagne à Rieux.

CONVENTION AVEC LA FEDERATION NATIONALE DE PECHE EN FRANCE :

En contre partie de l'implication de la FFPSC auprès de la pêche associative de loisir (animations d'ateliers pêche nature, fête nationale de la pêche, organisation de concours et/ou animations halieutiques) la FNPF octroie une aide financière annuelle de 20 000 €.

La FNPF a souhaité mesurer l'impact de notre action auprès des AAPPMA et des Fédérations Départementales de pêche au moyen d'un questionnaire-sondage. Ce questionnaire a été diffusé auprès de nos Comités Départementaux et notre secrétaire général vient de procéder à son dépouillement, je vous en communiquerai les principaux résultats au cours de notre Assemblée Générale. Vous pourrez constater la mise en évidence de l'apport important des acteurs de notre fédération de pêche sportive dans le fonctionnement de la pêche associative, permettant la survie de bon nombre d'AAPPMA.

Au regard de tout cela la subvention octroyée, pourtant indispensable à notre équilibre budgétaire, reste modeste par rapport à nos actions essentielles à la pêche de loisir et à l'apport de nos 7 316 pêcheurs dans les effectifs des AAPPMA (l'équivalent d'une petite fédération départementale). Je rappelle que notre fédération ne dispose pas de siège social dédié, ni d'effectifs salariés, cela permet de mesurer l'engagement fort et indispensable de nos bénévoles au service de la compétition et de la pêche associative.

Dans sa communication la fédération nationale prétend être la 2° fédération sportive de France, juste après la fédération de football. Dans mes insomnies je rêve des 1 400 000 sociétaires FNPF licenciés à la FFPSC, ne serait-ce qu'à 10 centimes d'euro, car qui dit sport dit licence

Notre mandat de termine et au cours de ces quatre années :

➤ Notre fédération a engrangé 27 médailles :

- 5 titres de champion du monde
- 1 titre de champion d'Europe
- 12 titres de vice-champion du monde
- 1 titre de vice-champion d'Europe
- 8 médailles de bronze

➤ De nombreuses évolutions dans la pratique sportive :

- Mise en place de la pêche à la plombée (Feeder).
- Refonte de l'organisation des championnats de France au coup et au moulinet.
- La naissance du Groupement National de la pêche aux carnassiers aux leurres artificiels (CARLA).
- La mise en place de la coupe de France de la pêche de la carpe à la grande canne.

➤ Toutes ces actions ont été possibles :

- Par la passion et l'engagement des compétiteurs

- *Par l'acharnement et le dévouement des managers*
- *Par la collaboration technique et financière de la filière des fabricants et distributeurs d'articles de pêche.*
- *Par un nouveau partenariat avec la Fédération Nationale de Pêche en France*
- *Mais aussi et surtout par le travail des responsables de clubs, des Comités Départementaux et Régionaux, des Groupements Nationaux.....sans oublier tous mes collègues du Comité Directeur.*
- Que tous ici en soient très chaleureusement remerciés.

Merci de votre attention

Le Président de la FFPSC,

Jacques Goupil

✪ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier de la trésorière :

Présentation du bilan financier qui laisse apparaître un excédent de 8 371,12 € :

PRODUITS

Licences		289 685,00 €
Seniors, féminines et vétérans	198 585,00 €	
Découvertes	7 150,00 €	
Juniors	5 390,00 €	
Minimes et cadets	5 695,00 €	
Corporatifs	5 225,00 €	
Clubs	32 648,00 €	
GN carpe	26 642,00 €	
GN truite	4 518,00 €	
GN Carla	3 832,00 €	
Subventions		95 025,00 €
Ministère jeunesse et sports	39 025,00 €	
Sponsors partenaires	36 000,00 €	
FNPF	20 000,00 €	
Autres produits		57 807,24 €
Publicités bulletin	15 441,60 €	
Grand National	12 306,00 €	
Coupe de France corpo	4 515,00 €	
Championnat de France des clubs	5 825,00 €	
Championnat de France des CD	925,00 €	
Coupe de France carpe au coup	5 960,00 €	
Vente matériel publicitaire	2 116,00 €	
Produits divers	2 540,00 €	
Produits financiers	8 178,64 €	
Total des produits		442 517,24 €

CHARGES

Déplacements internationaux		149 896,00 €
Club France seniors	43 100,35 €	
Club France jeunes	43 421,48 €	
Club France féminin	17 141,04 €	
Club France handicapés	11 898,98 €	
Club France vétérans	12 812,28 €	
Club France feeder	8 901,87 €	
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €	
GN truite	6 120,00 €	
Déplacements nationaux		14 020,64 €
Actions jeunes	10 520,63 €	
Actions handicapés	3 500,01 €	
Dotation épreuves		32 900,99 €
Grand National	11 400,00 €	
Championnat de France des clubs	5 970,00 €	
Coupe de France carpe au coup	4 433,20 €	
Epreuves corpo	6 940,00 €	
Achat coupes (CD, GN.....)	4 157,79 €	
Dotation des structures		111 420,00 €
Dotation CD / CR épreuves nationales	17 410,00 €	
Ristournes CD	43 251,00 €	
Ristournes CR	15 808,00 €	
Ristournes Groupements	26 871,00 €	
Dotation GN Carla	2 000,00 €	
Formation, écoles de pêche	6 080,00 €	
Communication		36 359,72 €
Revue pêche compétition	36 359,72 €	
Fonctionnement		86 751,12 €
Comité directeur + AG	55 860,35 €	
Fournitures administratives	3 302,04 €	
Achat et entretien petit matériel	586,54 €	
Cotisations (FIPS, CIPS.....)	3 050,00 €	
Frais poste, téléphone, internet.....	6 600,34 €	
Honoraires comptabilité	2 746,00 €	
Services bancaires	524,04 €	
Assurances	8 563,60 €	
Achat matériel publicitaire	2 319,64 €	
Variation stock marchandises	-1 872,55 €	
Fournitures, équipements	3 261,78 €	
Charges diverses	1 809,34 €	
Amortissements		2 797,65 €
Total des charges		434 146,12 €
<u>RESULTAT 2012</u>		8 371,12 €
<u>ACTIFS DE LA FFPSC AU 31/12/2012</u>		322 329,96 €
Matériel informatique et mobilier	5 271,00 €	
Matériel publicitaire	2 052,55 €	
Valeurs mobilières	10 227,55 €	
Disponibilités	267 511,72 €	
Créances - immobilisations	37 267,14 €	

3) Rapport des vérificateurs aux comptes:

Lecture par Alain GERARD du rapport des vérificateurs aux comptes de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

En l'absence de Jean Pierre DECLOITRE, la commission des vérificateurs aux comptes de la FFPSC composée de Michel MACO et Alain GERARD s'est réunie les 25 et 26 janvier 2013 à Châteaudun afin de vérifier les comptes de l'exercice 2012.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPSC ainsi que des groupements carpe et truite.

En 2012, les dépenses et recettes de la FFPSC sont équilibrées et en prenant en compte les produits financiers le résultat de l'exercice présente un excédent de 8 371 €.

Globalement les charges sont en réduction de 20 591 € tandis que les produits augmentent de 17 012 €.

A noter que le produit de la plupart des catégories de licences est en léger accroissement alors que le nombre de licences est en stagnation sauf pour le groupement Carla qui vient d'adhérer à la FFPSC avec 262 membres.

La conformité des avoirs entre le bilan et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée et ne soulève pas de difficulté, son montant s'établi à 267 000 € au 31 décembre 2012.

Concernant le groupement carpe la situation financière est satisfaisante.

Le résultat de l'exercice est positif de 47 560 € grâce à l'organisation du salon de Montluçon en 2012.

Les avoirs qui ont été vérifiés s'élèvent à 78 878 €.

Une attention particulière devra toutefois être apportée aux dépenses de caisse qui sont très succinctement justifiées par le Président du GN carpe.

Par ailleurs, le compte des licences n'est pas complètement en accord avec celui de la FFPSC. Les responsables des deux structures sont invitées à se rapprocher pour mettre au point la procédure.

Concernant le groupement truite les avoirs sont exacts.

Le solde de l'exercice présente un excédent de 6 260,67 € grâce à l'organisation du championnat du monde en France mais également du fait de la réduction substantielle des alevinages qui devrait à l'avenir équilibrer les comptes.

Le groupement CARLA, nouvel adhérent à la FFPSC, a présenté ses comptes lors de son assemblée générale à Jacques Goupil qui n'a relevé aucune anomalie mais ne les a pas soumis à ce jour aux vérificateurs.

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au Président Jacques Goupil ainsi qu'à la trésorière Edmonde Vilain pour la bonne gestion des comptes ainsi qu'aux Présidents et trésoriers des groupements carpe et truite.

Alain GERARD

Michel MACO

✪ Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4) Tarif des licences 2014 :

Le comité directeur propose pour 2014 une augmentation d'un euro sur toutes les licences, sauf les doubles, ceci afin de suivre l'évolution moyenne de 2% du coût de la vie et d'éviter une augmentation importante en 2015. Lors de la réunion du 26 janvier, les Président de CR ont émis un avis favorable à cette évolution du prix des licences.

✪ Proposition adoptée avec 2 contre et 1 abstention.

Tarifs 2014 :

Clubs :	56 € (+ 1 €)
Individuelles :	
Seniors et vétérans :	44 € (+ 1 €)
Juniors :	24 € (+ 1 €)
Cadets :	17 € (+ 1 €)
Minimes :	12 € (+ 1 €)
Doubles licences :	
Seniors et vétérans :	25 € (=)
Juniors :	20 € (=)
Cadets :	15 € (=)
Minimes :	10 € (=)

5) Budget prévisionnel 2013 :

Présentation du budget prévisionnel établi à l'équilibre pour 436 500 € :

DEPENSES

Club France seniors	46 000,00 €
Club France jeunes	30 000,00 €
Club France féminines	15 000,00 €
Championnat du monde jeunes (org.)	11 000,00 €
Championnat du monde handicapés	13 500,00 €
Championnat du monde truite	6 000,00 €
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €
Championnat du monde vétérans	13 500,00 €
Rencontre sélection feeder	4 000,00 €
Championnats de France jeunes (IK)	8 000,00 €
Coupe de France individuelle (GN)	14 000,00 €
Championnat de France des clubs	6 000,00 €
Championnats de France corpo	6 500,00 €
Médailles, coupes, trophées	4 500,00 €
Dotation des CD / CR	18 000,00 €
Ristournes CD	46 000,00 €
Ristournes CR	17 500,00 €
Ristournes carpistes	21 000,00 €
Ristournes CARLA	6 200,00 €
Formation, écoles de pêche	6 000,00 €
Revue pêche de compétition	42 000,00 €
Fonctionnement Comité Directeur	41 500,00 €
Fonctionnement AG	7 500,00 €
Fournitures administratives	9 000,00 €
Cotisations FIPS, CIPS....	3 000,00 €
Frais poste, téléphone et internet	6 500,00 €
Honoraires comptabilité	2 800,00 €
Assurances	8 600,00 €
Fournitures, équipement	2 650,00 €
Dotations aux amortissements	3 000,00 €
Actions en faveur des handicapés	3 750,00 €
Action jeunes – Stage U 14	3 500,00 €
Relations internationales	3 500,00 €
Total des dépenses	436 500,00 €

RECETTES

Licences	289 700,00 €
Subvention Ministère	35 000,00 €
Subvention sponsors Club France	37 000,00 €
Subvention FNPF	20 000,00 €
Publicités bulletin officiel FFPSC	15 000,00 €
Produits financiers	5 500,00 €
Vente objets publicitaires	2 000,00 €
Engagement GN	14 000,00 €
Engagements CD	1 000,00 €
Engagements clubs	6 000,00 €
Engagements corpo	4 000,00 €
Engagements carpe	6 000,00 €
Engagements plombée	1 300,00 €

Total des recettes 436 500,00 €

✪ Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

6) Rapports des commissions, groupements et capitaines d'équipes :

- Intervention de Fernand DE CASTRO (Président GN carpe).
- Intervention de Jean Claude MARTINEZ (Président GN truite).
- Intervention de Paul André RASCLE (Président GN CARLA).

Question de l'assemblée : *Un club « carnassiers » vient de se monter, ce club a aussi des pêcheurs à la plombée et au coup, comment prendre les licences ?*

Pour les licences « carnassiers » il faut contacter le groupement. Pour les autres licences pas de changement, il faut suivre le circuit habituel.

Le club « carnassiers » sera-t-il inclus au CD ?

Non, cette éventualité serait à étudier pour l'avenir.

Les licences « carnassiers » entrent-elles dans les effectifs du CD ?

Non plus.

- Intervention de Jean Luc QUERNEC :
 - Présentation du nouveau découpage pour le championnat de France de pêche de la carpe au coup et des évolutions du règlement (Cf. document en annexe).
- Intervention de Jacky CAHAGNE :
 - Présentation des évolutions du règlement et de l'organigramme des championnats pêche à la plombée (Cf. document en annexe).

Question de l'assemblée : *Qu'en est-il des CR qui n'avaient pas fait de championnat régional ?*

Pour le CR Nord Pas de Calais qui n'a pas organisé de régional car le nombre de pêcheurs inscrits était faible, la commission a décidé d'accorder un délai supplémentaire pour organiser ce régional 2012. Celui-ci aura donc lieu fin avril.

Idem pour le CR Bretagne qui n'avait pas organisé de régional mais pris le classement de la coupe de France comme résultat régional. Ce CR a fait son championnat en décembre.

La commission était consciente que suite à cette dérogation exceptionnelle d'autres pêcheurs participeraient et de ce fait le nombre de qualifiés de ces CR évoluerait à la hausse mais nous ne voulions pas pénaliser les pêcheurs inscrits, ni ceux qui n'avaient pas été prévenus.

Petite précision de dernière minute : Afin d'éviter que certains championnats régionaux soient organisés avec peu de participants, la commission avait prévu un minimum de dix inscrits pour ces championnats. Les CR ayant moins de dix inscrits devaient se regrouper avec un CR de la même zone. Suite à une remarque faite hier soir par les CR Champagne Ardenne et Lorraine, cette disposition ne sera pas appliquée : En effet le CR qui accepte cet accord risque de perdre ses qualifiés au bénéfice du CR invité.

- Présentation du nouveau championnat de France des clubs plombée et du critérium national.
- Intervention de Jean Luc QUERNEC :

Présentation du nouveau découpage des championnats avec regroupement du CR Ile de France et applicable à partir de 2014 (Cf. document en annexe).

- Intervention de Jean Michel GRIGNON (équipe de France U 14).
- Intervention de Gilles CAUDIN (équipe de France U 18).

- Intervention de Jean Pierre MISSERI :
- Bilan des équipes de France féminines et seniors pour la saison écoulée.
- Point sur les formations arbitres et éducateurs.
- Intervention de Patrick SOLBES (équipe de France vétérans).
- Intervention de Daniel DEPALLE (commission corpo).
- Intervention de Michel LANGLOIS (équipe de France handicapés).
- Intervention de Bernard BODINEAU (équipe de France feeder).

7) Examen des vœux :

Seul le CR Lorraine a adressé des vœux :

1. *Permettre, lors de l'organisation de championnats nationaux, régionaux et départementaux d'adapter la longueur des bourriches en fonction des parcours sans toutefois que celle-ci soit inférieure à trois mètres.*
 - ↵ La modification du règlement concernant la longueur des bourriches répond à ce vœu (Cf. PV réunion du comité directeur du 1^{er} décembre 2012).
2. *Mettre systématiquement le site internet de la FFPSC à jour.
Par exemple, lors des dernières modifications du règlement officiel et des championnats, les numéros d'articles des règlements parus dans le numéro 245 du bulletin de la FFPSC et celui disponible sur le site internet ne correspondent plus.
De plus les changements de responsables des CR et CD ne sont pas pris en compte.
De manière générale, ce site étant de plus en plus consulté par les licenciés, il est souhaitable d'en assurer une mise à jour fréquente.*
 - ↵ Le règlement paru dans le bulletin n° 245 était celui de fin 2010 et depuis cette date une révision plus récente a été faite et mise en ligne sur le site. Concernant les responsables de CD et de CR nous ne pouvons mettre sur le site que les informations qui nous sont transmises. Il est toutefois vrai que certains points ne sont pas toujours mis à jour sur le site, pour l'avenir nous serons plus vigilants.
3. *Faire respecter l'article 7 du règlement des championnats et grandes épreuves pour permettre l'entraînement sur le parcours les jours précédents lesdites épreuves (Cf. 1^{ère} division jeunes...).*
 - ↵ Les parcours devront être libérés la veille des championnats à partir de 14h afin de permettre aux organisateurs de faire les aménagements nécessaires.
4. *Supprimer des statuts types des comités départementaux l'article 7 ci-dessous reproduit : « Les membres adhérents du Comité Départemental n°..... doivent posséder la carte de pêche d'une A.A.P.P.M.A. de la fédération départementale de pêche du même département que celui du Comité Départemental pour l'année en cours ».
Puisque nous n'avons aucune possibilité légale de le vérifier; nous ne sommes pas tous assermentés pour ce faire et non plus garde fédéral, ni garde d'une AAPPMA.*
 - ↵ Statu Quo.
5. *Modifier l'article 6 des mêmes statuts ci-dessous reproduit : « Le Comité Départemental comprend les sections, clubs, associations et individuels du département qui y sont affiliés et dépendant de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup ».
En le rédigeant de la façon suivante : « Le Comité Départemental comprend les sections, clubs, associations et individuels qui y sont affiliés et dépendant de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup ».
Cette modification nous semble importante, elle devrait permettre l'ouverture qui pourrait attirer le plus possible de licenciés, leur nombre étant déficitaire aujourd'hui.*
 - ↵ Statu Quo.

Les réponses faites aux deux derniers vœux, déclenchent un débat : *Suite aux différents groupements et réciprociétés, EHGO par exemple, cette disposition parait obsolète et n'est pas contrôlable.*

A quoi il est répondu que beaucoup de CD perçoivent des subventions de leur Fédération Départementale et qu'il normal que les membres de ces CD adhèrent à ces mêmes Fédération.

Pour clore le débat, les résultats du sondage demandé par la FNPF sont évoqués. Les réponses reçues confirment que les CD et leurs licenciés participent pleinement à la vie de leur fédération et qu'en contrepartie les fédérations aident financièrement et matériellement les CD. Le tableau récapitulatif sera mis en ligne sur notre site pour information.

8) Calendrier 2013 :

Présentation du calendrier, quelques épreuves n'ont pas encore été attribuées par manque de candidatures à ce jour.

9) Intervention des invités :

- Jean DESQUE, entreprise Sensas.
- Michel BROSSARD, Président de la FDAAPPMA.
- Denis LEGRET, Président de l'EHGO.
- Jean Louis DESNOUES, Président du CROS.
- Didier HUGUET, Maire de Châteaudun.
- Serge FAUVE, Conseiller Général.

10) Remise des souvenirs FFPSC :

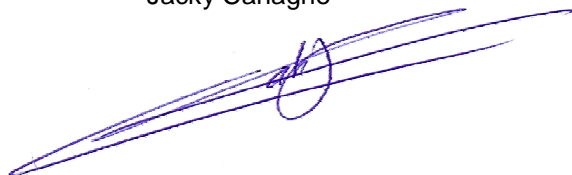
Le Président remet les souvenirs FFPSC à :

- François TOUCHARD, trésorier du CD 28, qui a beaucoup œuvré pour l'organisation de cette AG.
- Nicole BOUVIER, secrétaire du CD 28, qui fait beaucoup pour la pêche.

Les travaux étant terminés, le Président clôt la séance et laisse la parole à Jean Luc QUERNEC qui donne quelques précisions sur le déjeuner avant de conclure cette AG.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne

A blue ink signature of Jacky Cahagne, consisting of several horizontal strokes and a circular flourish at the end.

Le Président,

Jacques Goupil

A black ink signature of Jacques Goupil, featuring a long horizontal stroke with a small hook at the end.